

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/.../F/2026-2027
POUR LA FOURNITURE DES PNEUS A L'ARCT.**

Date de publication : le 28/.../2026
Date d'ouverture : le 17/.../2026

1. Objet

L'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications «ARCT» invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres de prix TVAC sous pli fermé, pour la fourniture des pneus.

2. Financement du marché

Le marché est financé sur le Budget Général de l'Etat, Subsidés accordés à l'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications «ARCT», exercice 2026/2027.

3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi. Le Marché est constitué d'un (1) seul lot. Le délai d'exécution de la commande est de quinze (30) jours ouvrables à partir de la date de réception d'un bon de commande.

4. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les conditions techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacités énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

Les offres doivent renseigner sur les éléments suivants :

L'offre technique devra contenir :

- a. Un bordereau d'achat du DAO, portant le numéro du marché ;
- b. Une copie du registre de commerce ;
- c. Le formulaire de renseignement sur le soumissionnaire ;
- d. Une copie du Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;
- e. Attestation de non faillite délivrée par le Tribunal du Commerce ;
- f. Le statut
- g. Une adresse physique et contact téléphonique ;
- h. L'acte d'engagement suivant le modèle en annexe ;
- i. Attestation de non redevabilité en original délivrée par l'INSS et en cours de validité ;
- j. Attestation de non redevabilité aux impôts (OBR) ;
- k. Habilitation du signataire ;
- l. Garantie bancaire de soumission.

- L'offre financière devra contenir :

- a. L'acte de soumission rempli suivant le modèle en annexe ;
- b. Le bordereau des Prix Unitaires suivant le modèle en annexe ;
- c. Un calendrier de livraison ;
- d. Devis quantitatifs et estimatif

1. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres.

Les offres sous pli fermé parviendront au secrétariat de la Direction Générale de l'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications (ARCT)] au plus tard le 17 / 9 / 2026 à 9h30, heures locales. Elles porteront obligatoirement la mention : Offre pour la fourniture des pneus relatif au marché N°DNCMP/89.../F/2026-2027, à n'ouvrir qu'en séance publique du 17 / 9 / 2026 à 10 heures. Les offres seront ouvertes le 17 / 9 / 2026 à 10 heures, en présence du Représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) et des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

2. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai nonante (90) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

3. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinance, opérant comme une institution bancaire, d'un montant de cinq cent mille francs burundais (500.000FBU).

4. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot

5. Conditions de participation

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 08 heure à 15 heure, heure locale au secrétariat de l'ARCT à l'adresse ci-après : Immeuble de l'ARCT, avenue de France n° 14, **Téléphone : 22 210276 ; BP 6702 Bujumbura- Burundi.**

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement d'une somme de **CINQUANTE MILLE FRANCS BURUNDAIS (50.000 FBU)** à verser sur le sous compte de transit des recettes non fiscales n°cc10003 ouvert à la Banque de la République du Burundi.

7. Qualification des candidats

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

8. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disant..

Fait à Bujumbura, le / / 2026

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ARCT

Dr MUHIZI Samuel

